



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 128466

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les données personnelles d'internautes décédés accumulées sur internet et sur les réseaux sociaux au fil du temps. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la valeur juridique de ces informations auprès de la famille du défunt, des autres internautes et des gestionnaires des données.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128466

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1196

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)